HIGHWAVE OPTICAL TECHNOLOGIES

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 9 078 153,28 €.
Siège social : rue Paul Sabatier, 22300 Lannion.
418 157 343 R.C.S. Lannion.

Comptes consolidés.

I. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros.)

	Notes	31/03/05	31/03/04
Chiffres d'affaires net		3 575	3 245
Production stockée		– 321	– 1 634
Production immobilisée			444
Subvention d'exploitation		96	542
Autres produits		2	406
Reprise de provisions	34	5 559	5 422
Transfert de charges	34	43	484
Produits d'exploitation		8 954	8 909
Consommations en provenance des tiers		5 897	9 098
Impôts, taxes, et versements assimilés		399	173
Salaires et traitements	32	3 393	4 656
Autres charges d'exploitation	36	97	114
Dotations aux amortissements et provisions	35	14 704	7 048
Charges d'exploitation		24 490	21 089
Résultat d'exploitation		– 15 536	– 12 180
Produits financiers		131	280
Charges financières		491	284
Résultat financier	37	– 360	– 4
Résultat courant avant impôts		– 15 896	– 12 184
Produits exceptionnels		413	13 067
Charges exceptionnelles		872	14 057
Résultat exceptionnel	38	– 459	– 990
Impôt sur les bénéfices		– 1 139	1 076
Résultat net des sociétés intégrées		– 15 216	– 14 250
Dotations aux amortissements sur écart d'acquisition	13	431	
Dotations aux provisions sur écart d'acquisition suite test de valeur	13	5 300	
Dotations aux provisions pour dépréciation de l'écart d'acquisition	13	18 871	
Reprise sur provisions pour dépréciation de l'écart d'acquisition	13	431	
Résultat net de l'ensemble consolidé		– 39 387	– 14 250
Nombre moyen d'action		56 764 416	52 476 916
Résultat par action (en €)		– 0,69	– 0,27
Résultat dilué par action (en €)		– 0,69	– 0,27

II. — Bilan consolidé au 31 mars 2005.

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	31/03/05	31/03/04
Total immobilisations corporelles et incorporelles	12, 13, 14	8 863	7 303
Autres immobilisations financières	15	98	2 596
Actif immobilisé		8 961	9 899
Stock et en-cours	16, 17, 18	383	1 469
Clients et comptes rattachés	19	622	1 106
Avances fournisseurs		45	
Autres créances	20	2 907	2 107
Disponibilités	22	1 410	2 946
Charges constatées d'avance	23	202	200
Actif circulant		5 569	7 828
Charges à répartir			
Ecart de conversion actif		31	18
Total général actif		14 561	17 745

Passif	Notes	31/03/05	31/03/04
Capital souscrit appelé versé		6 942	4 198
Prime d'émission, de fusion		137 569	131 738
Prime d'émission complémentaire		16 660	
Réserve légale		132	132
Réserve capitalisation crédit-bail		624	
Report à nouveau		– 123 320	– 109 071
Résultat de la période		– 39 387	– 14 250
Subventions d'investissement		205	
Capitaux propres	25	– 575	12 747
Avances conditionnées	26	1 489	761
Autres fonds propres		1 489	761
Provisions pour risques & charges	27	1 620	1 653
Dettes financières			
Emprunts auprès des établissements de crédit	30	7 234	3
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs et comptes rattachés	28	2 751	1 046
Dettes fiscales et sociales	29	1 846	1 517
Autres dettes		156	
Produits constatés d'avance		10	
Total dettes		11 997	2 566
Ecart de conversion passif		30	18
Total général		14 561	17 745

III. — Tableau de trésorerie consolidé au 31 mars 2005.

	TFT Highwave au 31/03/05	TFT Dalight au 31/03/05	TFT Micronic au 31/03/05	Capitaux crédits-baux	Régularisation frais émission Dalight	Revalorisation titres Dalight	Ecart d'acquisition Dalight	Partage capitaux propres	Dépréciation Goodwill	Dépréciation suite impairment test	Reprise provision dépréciation titres Dalight	Amortissement écart acquisition	Tableau de flux de trésorerie consolidé
Résultat net comptable	– 14 866	– 246	– 15	– 233	19				– 18 440	– 11 000	5 825	– 431	– 39 387
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité													0
Dotations amortissements et provisions, hors actif circulant	10 918	23	6	1 048	– 19				18 871	11 000	0	431	42 278
Dotations amortissements sur immobilisations	3 719	23	6	1 048	– 19				18 871	11 000		431	35 079
Dotations provisions sur immobilisations	566												566
Dotations provision sur titres et participation	5 825												5 825
Dotations provisions sur risques et charges exploit	795												795
Dotations provision risque et charges financières	13												13
Reprises amortissement et provisions hors actif circulant	– 1 908	0	0	0					– 431	0	– 5 825	0	– 8 164
Reprise provisions sur litiges	– 487												– 487
Reprise provisions pour risques et charges	– 353												– 353
Reprise immobilisations	– 1 068								– 431		– 5 825		– 7 324
Résultat sur cessions d'immobilisations	388	0	0	0					0	0	0	0	388
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	713												713
Produits des cessions d'éléments d'actif	325												325
Quote-part subventions d'investissement viré au résultat		– 4											– 4
Marge brute d'autofinancement	– 5 468	– 227	– 9	815	0	0	0	0	0	0	0	0	– 4 889
Variation du BFRE	1 920		2										1 922

	TFT Highwave au 31/03/05	TFT Dalight au 31/03/05	TFT Micronic au 31/03/05	Capitaux crédits-baux	Régularisation frais émission Dalight	Revalorisation titres Dalight	Ecart d'acquisition Dalight	Partage capitaux propres	Dépréciation Goodwill	Dépréciation suite impairment test	Reprise provision dépréciation titres Dalight	Amortissement écart acquisition	Tableau de flux de trésorerie consolidé
Variation du BFRHE	1 132												1 132
Flux net de trésorerie généré par l'activité	– 2 416	– 227	– 7	815	0	0	0	0	0	0	0	0	– 1 835
Titres de participation	– 8 500				– 828	– 16 660	24 235	1 753					0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	– 1 478			– 10 969	828								– 11 619
Ecart d'acquisition							– 24 235						– 24 235
Cession d'immobilisations	546			2 372									2 918
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	– 9 432	0	0	– 8 597	0	– 16 660	0	1 753	0	0	0	0	– 32 936
Variation de capitaux propres	8 575					16 660		– 1 753					23 482
Variation des dettes financières	1 003	– 1 000		7 782									7 785
Remboursement des emprunts et dettes	– 23												– 23
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	9 555	– 1 000	0	7 782	0	16 660	0	– 1 753	0	0	0	0	31 244
Variation de trésorerie	– 2 293	– 1 227	– 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	– 3 527
Trésorerie ouverture	2 946	1 961	30										4 938
Trésorerie clôture	654	734	23										1 411
Variation de trésorerie	– 2 292	– 1 227	– 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	– 3 527

Colonne 1 : Tableau des flux de trésorerie Highwave au 31 mars 2005 tels qu'exprimés dans les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 mars 2005.
Colonne 2 : Tableau des flux de trésorerie Dalight du 17 février 2005 au 31 mars 2005.
Colonne 3 : Tableau des flux de trésorerie Micronic du 17 février 2005 au 31 mars 2005.
Colonne 4 : Impact de la capitalisation des crédits baux Highwave.
Colonne 5 : Impact de l'imputation des frais d'émission Dalight au coût d'acquisition des titres de participation Dalight.
Colonne 6 : Impact de la revalorisation des titres Dalight au cours du jour de l'approbation de l'acquisition de Dalight.
Colonne 7 : Valorisation écart d'acquisition.
Colonne 8 : Partage des capitaux propres.
Colonne 9 : Impact dépréciation Goodwill.
Colonne 10 : Impact dépréciation suite test de valeur.
Colonne 11 : Reprise de la provision pour dépréciation des titres Dalight constatée dans les comptes sociaux de Highwave au 31 mars 2005.
Colonne 12 : Amortissement de l'écart d'acquisition.
Colonne 13 : Tableau flux de trésorerie.
Pour information, la trésorerie de début Dalight et Micronic au 17 février 2005 a été reconstituée selon le principe suivant ; les produits et charges valorisés sur la période sont également les encaissements et les décaissements sur cette même période.

IV. — Annexe aux comptes consolidés.

A. – Règles et méthodes comptables.

Le groupe Highwave Optical Technologies présente pour la première fois des comptes consolidés. Les comptes consolidés de l'exercice 2004 sont établis selon les principes comptables décrits dans cette annexe et respectent les dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et de son décret d'application du 17 février 1986. Ils sont également établis conformément au règlement nº 99-02 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

— continuité de l'exploitation (*) ;
— permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
— indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

« continuité d'exploitation » : Après les acquisitions réalisées dans des conditions difficiles, le groupe a vu une baisse de son activité commerciale. Les premiers mois de l'année calendaire 2005 ne sont pas au niveau des attentes et présentent une baisse du chiffre d'affaires importante. L'explication vient principalement du manque de visibilité des clients actuels, ce qui ne préjuge pas de l'évolution du marché à moyen terme. Néanmoins, les synergies commerciales attendues commencent à se mettre en place et de nouveaux contacts commerciaux prometteurs voient le jour. Bien que le groupe soit déficitaire et que sa trésorerie se soit dégradée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005, le groupe se restructure de façon à trouver un équilibre financier pour l'année prochaine avec un Exédent Brut d'exploitation (E.B.E.) proche de zéro. Le groupe explore actuellement différentes options pour assurer la continuité de l'exploitation.

Note nº 1 : Historique. — Les discussions engagées entre les actionnaires de DA-LightCom et la société Highwave Optical Technologies ont abouti le 17 février 2005 à une augmentation de capital par l'apport de 100 % du capital de DA-LightCom. L'apport a été réalisé sur la base d'une valorisation de DA-LightCom de 8,5 millions d'euros. Il s'est traduit par une augmentation de capital de 2,72 millions d'euros et par une prime d'émission de 5,78 millions d'euros.

Les avantages attendus de cette opération sont multiples :

— permettre de tirer de la marge de l'ensemble de la fourniture et être ainsi moins dépendant de fournisseurs souvent concurrents ;
— offrir aux clients le guichet unique pour l'ensemble optique ;
— innover dans un champ élargi en regroupant les chercheurs et ingénieurs des deux technologies ;
— combiner l'effort commercial fait dans des marchés différents ;
— optimiser les investissements et charges courantes en particulier l'immobilier ;
— enfin, mutualiser les coûts commerciaux.

Note nº 2 : Périmètre de consolidation :

	Highwave	DA-Lightcom	Micronic
Siège social	Paul Sabatier 22 300 Lannion	Paul Sabatier 22 300 Lannion	Zi des Loges, la croix Blanche 78 350 Les Loges en Josas
Numéro Siren	418 157 343	437 933 609	330 255 076
Fraction du capital détenu directement par Highwave		100 %	
Fraction du capital détenu directement par DA-Light-Com			100 %

Il s'agit donc d'une intégration globale.

Note nº 3 : Méthodologie. — Il est rappelé que les dates de clôture ordinaires des différentes sociétés intégrées sont les suivantes :
— Highwave : 31 mars ;
— DA-LightCom : 31 décembre ;
— Micronic : 31 décembre.

Les comptes consolidés ont été établis dans le cadre d'une intégration globale des filiales contrôlées, de façon à dégager :

a) Un compte de résultat permettant d'avoir une lisibilité de l'exploitation cumulée des 3 sociétés à compter de la date d'acquisition soit le 17 février 2005.

Il additionne l'exercice Highwave Optical Technologies allant du 1er avril 2004 au 31 mars 2005 (soit 12 mois d'activité) et les exercices DA-LightCom, Micronic, du 17 février 2005 au 31 mars 2005 (soit 1,5 mois d'activité et après proratisation de la situation établie du 1er janvier 2005 au 31 mars 2005).

Il est établi à partir des :
— documents comptables Highwave sur l'exercice clos au 31 mars 2005 présentés pour examen aux commissaires aux comptes de Highwave ;
— documents comptables des sociétés Dalight et Micronic sur la situation trimestrielle arrêtée au 31 mars 2005 et ayant fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes de ces sociétés.
— Le comparatif N-1 n'est constitué que du compte de résultat tiré des comptes sociaux de Highwave arrêté au 31 mars 2004, Highwave n'ayant pas de filiale à cette date.

— b) Un bilan permettant de présenter un agrégat consolidé des 3 sociétés : Il est construit à partir du bilan annuel Highwave Optical technologies au 31 mars 2005 ainsi que la situation trimestrielle de DA-LightCom et Micronic arrêtée au 31 mars 2005.
— Il est établi à partir des :
— documents comptables Highwave sur l'exercice clos au 31 mars 2005 présentés pour examen aux commissaires aux comptes de Highwave ;
— documents comptables des sociétés Dalight et Micronic sur la situation trimestrielle arrêtée au 31 mars 2005 et ayant fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes de ces sociétés.
— Le comparatif N-1 n'est constitué que du bilan tiré des comptes sociaux de Highwave arrêté au 31 mars 2004, Highwave n'ayant pas de filiale à cette date.

– Notes sur le traitement de l'écart d'acquisition Dalight : Le coût d'acquisition de la prise de contrôle est effectué sur la base de la juste valeur des actions à la date d'échange des titres. Les frais d'acquisition ont également été intégrés au coût d'acquisition des titres. En conséquence le goodwill est calculé par différence entre cette valeur déterminée à la date de l'assemblée générale et la quote part de juste valeur des actifs et passifs acquis. Il en résulte que l'ajustement du goodwill est constaté en contrepartie des capitaux propres et non du résultat.

L'écart d'acquisition obtenu a fait l'objet :
— d'une dépréciation, conformément à IAS 36, destinée à ramener ce dernier à sa juste valeur, estimée par le commissaire aux apports de l'opération à 5,3 M€ ;
— d'une dotation aux amortissements établie sur la base d'une durée de 7 ans ;
— d'une dépréciation complémentaire suite à l'établissement d'un test de valeur global (*).

(*) Après avoir établi un plan d'affaire à 4 ans, le groupe Highwave a procédé à un test de dépréciation (« Test de valeur »), afin de valider la cohérence entre la valeur nette comptable des actifs incorporels, notamment le goodwill, et leur valeur d'usage ou valeur de marché. La valeur d'usage a été déterminée en fonction des flux actualisés de trésorerie d'exploitation ressortant du business plan global établi par la direction générale. Ce test de dépréciation a conduit la société à passer une dépréciation complémentaire de 11 M€ qui se décompose en 5,3 M€ sur l'écart d'acquisition DA-Light Com (il est donc ramené à zéro) et 5,7 M€ sur les autres immobilisations corporelles (constructions).

Les principales hypothèses suivantes ont été retenues :
— croissance du chiffre d'affaires d'environ 20 % par an ;
— taux d'actualisation de 13 % ;
— Valeur terminale au 31 mars 2008 de 9 483 K€

– Il n'y a pas eu de retraitements d'homogénéisation des méthodes comptables des sociétés Highwave Optical Technologies, DA-LightCom et Micronic car ceux-ci ont été considérés comme non significatifs ;
– Seuls les principaux crédits baux ont été retraités. L'impact de ce retraitement au 1er avril 2004 est présenté sur une ligne séparée dans la note 25 relative à la variation des capitaux propres ;
– Pro forma : l'acquisition de Dalight et Micronic fait également l'objet de données pro forma présentées au cadre F.

Compte tenu de la situation fortement déficitaire du groupe, aucun ajustement au titre de la fiscalité différée n'a été passé.

Note nº 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles. — Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Ecart d'acquisition	Linéaire	7 ans
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et brevets	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 7 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements	Linéaire	7 à 8 ans
Matériels et outillage	Linéaire dégressif	2 à 10 ans
Matériels de recherche	Linéaire dégressif	3 à 5 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels bureautique	Linéaire dégressif	3 à 5 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Les immobilisations ont fait l'objet d'un test de dépréciation donnant lieu le cas échéant à une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

Note nº 5 : Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement. — La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, de façon à ramener la valeur bilantielle à la valeur de la situation nette.

Note nº 6 : Stocks. — Les stocks de matières premières sont évalués au dernier prix marché connu au 31 mars 2005. La valeur brute des biens comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours sont valorisés au coût de production direct comprenant les consommations et les charges directes de production. La nomenclature est valorisée au niveau de l'avancement dans le processus de fabrication. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus de la valorisation des stocks.

Les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production direct comprenant les consommations et charges directes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Note nº 7 : Subventions. — Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises de façon certaine. Une provision pour risques et charges est comptabilisée si un risque de remise en cause de la subvention apparaît au cours de l'exercice. Les subventions d'investissements sont également constatées en comptabilité dès leur attribution. Elle sont inscrites en totalité en capitaux propres et font l'objet d'une reprise sur la durée d'amortissement du bien subventionné.

Note nº 8 : Opérations en devises. — Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération. Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions sont comptabilisés au compte résultat. Les dettes et créances libellées en devises sont ajustées au cours de clôture de l'exercice de la devise.

Ces ajustements sont identifiés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif du bilan. Par application du principe de prudence, le montant de l'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change comptabilisée en charges financières.

Note nº 9 : Engagement retraite. — Le montant des engagements en matière de pensions et compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite, ou avantages similaires des membres du personnel et des mandataires sociaux, est calculé en prenant en compte l'ancienneté des salariés, leur âge et la probabilité d'acquérir des droits à la retraite. Cet engagement a fait l'objet d'une provision.

Note nº 10 : Politique de gestion du risque de change. — La politique du groupe consiste à équilibrer ses créances et ses dettes en devises en vue de limiter le risque de change.

B. – Faits majeurs de la periode.

Les faits significatifs survenus au cours de la période sont les suivants :

Note nº 11 : Faits significatifs. — Le quatrième plan social, initié début février 2004, visant à réduire les effectifs à 50 personnes sur le site de Lannion, s'est achevé sur l'exercice courant.

C. – Informations relatives au bilan.

1. – Bilan actif.

Note nº 12 : Immobilisations, amortissements et provisions :

Valeur brute immobilisations	Valeur brute début exercice Highwave 31/03/04	Capitalisation crédits-baux Highwave	Acquisitions Highwave	Cessions Highwave	Impact entrée dans périmètre consolidé Dalight	Impact entrée dans périmètre consolidé Micronic	Ecart d'acquisition	Valeur fin exercice 31/03/05
Frais d'établissement, de fusion	657		288		37			982
Frais de recherche et développement	444							444
Ecart d'acquisition							24 171	24 171
Autres immobilisations incorporelles	19 960			90	437	28	20 335	
Immobilisations incorporelles en cours			361					361
Total	21 061	0	649	90	474	28	24 171	46 293
Terrains	213							213
Constructions sur sol propre	0							0
Constructions sur sol d'autrui	833	11 880		94				12 619
Agencements des constructions sur sol propre	0							0
Agencements des constructions sur sol d'autrui	282			35	65			312
Installations techniques matériel outillage industriel	15 306	2 099		3 085	347	332		14 999
Autres installations agencement aménagement	1 938			36				2 140
Matériel de transport						238 21		21
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 647		1	209	136	17		1 592
Emballages récupérables et divers								0
Immobilisations corporelles en cours								0
Avances et acomptes								0
Total	20 219	13 979	1	3 459	548	608	0	31 896
Total général	41 280	13 979	650	3 549	1 022	636	24 171	78 189

Amortissements et provisions	Début exercice Highwave	Impact capitalisation crédits baux	Dotation Highwave (y compris amortissements sur écart d'acquisition Dalight)				Reprise Highwave		Impact acquisition Dalight	Impact acquisition Micronic	Valeur clôture exercice
			Amortissements	Amortissements suite capital crédits baux	Amortissements et provision suite test de valeur	Provision	Amortissements	Provision			
Frais d'établissement, recherche	525		112						27		664
Frais de recherche et développement	45		89			310					444
Ecart d'acquisition			431		5 300	18 871		431			24 171
Autres immobilisations incorporelles	18 193		1 131				90	610	301	14	18 939
Total	18 763	0	1 763	0	5 300	19 181	90	1 041	328	14	44 218
Terrains	188					12					200
Constructions sur sol propre	0										0
Constructions sur sol d'autrui	333	2 325	35	630	5 700	9	23	6			9 003
Agencements des constructions sur sol propre	0								24		24
Agencements des constructions sur sol d'autrui	71		28				13				86
Installations techniques matériel outillage industriel	11 969	684	2 017	418		176	2 502	435	206	276	12 809
Autres installations agencement aménagement	1 519		112			32	14	17			1 632
Matériel de transport											0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 136		176			27	196		109	102	1 354
Emballages récupérables, divers	0										0
Total	15 216	3 009	2 368	1 048	5 700	256	2 748	458	339	378	25 108
Total général	33 979	3 009	4 131	1 048	11 000	19 437	2 838	1 499	667	392	69 326

Note nº 13 : Immobilisations incorporelles, mouvements principaux. — Compte tenu de la dégradation du secteur des télécommunications et particulièrement de l'optique, le groupe a poursuivi ses tests de dépréciation et les actifs ont été ramenés à leur valeur d'utilisation.

Le principal mouvement enregistré au cours de l'exercice résulte de l'immobilisation des frais d'établissement relatifs aux rapprochements entre Highwave Optical Technologies et Northlight. Ces opérations ont abouti respectivement à la valorisation de frais d'établissement à hauteur de 648 K€ (dont 361 K€ constatés en immobilisations en cours).

Les frais d'acquisition relatifs au rapprochement avec DA-Lightcom ont quant à eux été incorporés au coût d'acquisition des titres.

Au 31 mars 2005, le fonds de commerce provenant du rachat de la société Jobin Yvon en 2000 (inscrit au bilan pour une valeur brute de 10 062 K€), ainsi que le fonds de commerce issu de la fusion en mars 2001 avec Highwave Trégastel, ex-Cisco Photonics (valeur d'origine : 2 527 K€) ont tous deux une valeur nette comptable nulle à la suite de dépréciations exceptionnelles au cours des exercices précédents.

Les frais d'établissement inscrits en début d'exercice pour une valeur de 694 K€ correspondent notamment à des frais de constitution ayant pour origine l'introduction en bourse de 2000 pour la société Highwave (657 K€). Ils ont au 31 mars 2005 une valeur nette comptable de 11 K€.

Les frais de recherche et de développement, qui figurent à l'actif pour 444 K€ en valeur brute, ont été dépréciés totalement sur l'exercice, en raison de l'incertitude concernant l'environnement des sociétés du secteur opto-électronique.

La valeur nette des concessions brevets et droits similaires (1 430 K€) se compose principalement de :

— la valeur nette du système d'information SAP (400 K€) ; ce système informatique sera totalement amorti au 31 mars 2006 ;

— la valeur nette comptable des brevets acquis auprès de France Télécom R & D (800 K€) ; ces brevets seront amortis à hauteur de 95 % au 31 mars 2006 ;

— la valeur nette du logiciel d'enregistrement topographique (137 K€) ; ce logiciel est amorti à ce jour à 64 %.

— Ecart d'acquisition Dalight

Valeur titres de participation Dalight	25 160 K€
Frais d'acquisition titres Dalight	828 K€
Valeur capitaux propres DA-Light / Micro (au 17 février 2005)	– 1753 K€
Badwill Micronic	– 64 K€
Ecart de première consolidation	24 171 K€

Le coût d'acquisition de la société DA-LightCom a été calculé sur la base du cours de l'action à la date d'obtention du contrôle de l'ensemble DA-LightCom / Micronic (0,74 €/action le 17 février 2005) majoré des frais d'acquisition (828 K€).

L'écart d'acquisition obtenu a fait l'objet :

— d'une dépréciation, conformément à IAS 36, de 18 871 K€, destinée à ramener ce dernier à sa juste valeur, estimée par le commissaire aux apports de l'opération à 5,3 M€. Cette dépréciation est ramené in fine à 18 440 K€ compte tenu de la dotation aux amortissement de 431 K€ ;

— d'une dotation aux amortissements établie sur la base d'une durée de 7 ans (24171 * 1,5 mois/12/7 ans = 431 K€) ;

— d'une dépréciation complémentaire suite à l'établissement d'un test de valeur global pour 5 300 K€.

La valeur nette de l'écart d'acquisition est donc nulle à la fin de l'exercice.

Note nº 14 : Immobilisations corporelles, mouvements principaux. — Compte tenu de la dégradation du secteur des télécommunications et particulièrement de l'optique, le groupe a poursuivi ses tests de dépréciation visant à ramener les valeurs d'actif à leur valeur d'utilisation. Ainsi, les matériels destinés à la revente, ainsi que les matériels inutilisés du fait de la réduction d'activité, ont été ramenés à leur valeur vénale.

Le principal mouvement enregistré au cours de l'exercice provient des cessions et des mises au rebut des équipements industriels qui sont passés en valeur brute de 18 170 K€ à 14 999 K€, soit une baisse de 3 171 K€.

Au cours de la période, des immobilisations (hors immobilisations financières) ont été cédées ou mises au rebut pour une valeur brute de 3 595 K€, les amortissements associés étant de 2 865 K€.

Il est à noter que les crédits baux significatifs ont été valorisés dans les comptes consolidés :

— pour les valeurs brutes suivantes :
  – constructions de 11 880 K€ ;
  – matériels industriels de 2 099 K€ ;
— pour l'amortissement cumulé :
  – constructions : 2 955 K€ ;
  – Matériels industriels : 1 102 K€.

Note nº 15 : détail des immobilisations financières à la clôture :

	31/03/05	31/03/04
Nantissement Sicav	51	
Nantissement compte à terme	25	
Dépôts et cautions	22	2
Avance preneur sur crédit-bail		2 594
	98	2 596

Les avances preneurs sur crédit-bail ont fait l'objet de retraitement dans les comptes consolidés suite à la capitalisation des crédits baux ; c'est pourquoi ils sont valorisés à 0 au 31 mars 2005

Note nº 16 : Matières premières et approvisionnements :

	31/03/05	31/03/04
Matières premières	2 476	3 978
Fournitures d'atelier	21	21
Emballages	18	16
Total valeur brute	2 515	4 015
Provision sur matières premières	– 2 199	– 2 975
Total valeur nette	316	1 040

Le groupe dispose encore au 31 mars 2005 d'un stock élevé. Compte tenu de la faiblesse de l'activité, il ne pourra pas absorber les matières premières en stocks dans des délais normaux et risque de subir une obsolescence technologique. De ce fait, après l'analyse de ses possibilités d'absorption, et au regard des consommations constatées au cours des 12 derniers mois, les stocks de matières premières sont provisionnés à hauteur de 2 199 K€.

Note nº 17 : En-cours de production de biens. — Au 31 mars 2005, les en-cours concernent essentiellement l'activité fonctions optiques (amplificateurs) avec un montant de 59 K€.

	31/03/05	31/03/04
En-cours	59	132
Total valeur brute	59	132
Provision	– 49	0
Total valeur nette	10	132

Certains en-cours valorisés au 31 mars 2005 n'ont cependant pas donné lieu à une livraison effective post-clôture, la commande ayant été annulée après le début de la fabrication. La probabilité de revente de ces en-cours est nulle ; ils ont donc été dépréciés en conséquence soit à 99 %.

Note nº 18 : Produits intermédiaires et finis. — Les produits intermédiaires sont des produits qui ont atteint un stade de fabrication qui leur permet soit d'être vendus en l'état soit d'être insérés en interne dans le processus de production de produits plus complexes.

	31/03/05	31/03/04
Produits intermédiaires	499	683
Produits finis	185	247
Total valeur brute	684	930
Provision	– 626	– 633
Total valeur nette	58	297

Le groupe a provisionné à hauteur de 626 K€ ses stocks de produits intermédiaires et finis pour tenir compte de l'ancienneté de ses stocks et de leur difficulté d'absorption par le marché.

Note nº 19 : Clients et comptes rattachés :

	31/03/05	31/03/04
Clients	596	1 105
Clients douteux	3 421	3 385
Facture à établir	12	
Total valeur brute	4 029	4 490
Provision	– 3 407	– 3 384
Total valeur nette	622	1 106

A la clôture de l'exercice, le montant des créances clients (non compris les factures à établir) est de 4 017 K€, prenant en compte une créance Optimight à hauteur de 3 311 K€. Cette créance datant de 2001 et portant sur un client américain, est provisionnée en totalité. Bien que ne présentant aucune chance d'être recouvrée, elle ne peut être passée définitivement en charge pour des raisons fiscales, dans la mesure où aucun certificat d'irrécouvrabilité ne peut être fourni, l'Etat américain, créancier de cette société, s'opposant à une liquidation et maintenant la société en veille.

Afin d'optimiser les moyens de financement à court terme ainsi que la gestion du poste clients, il a été mis en place au cours de l'exercice 2004/2005 une politique d'affacturage.

Le poste clients comprend des créances douteuses pour une valeur de 3 421 K€ (dont Optimight à hauteur de 3 311 K€). Une provision à hauteur de 3 407 K€ a été comptabilisée.

— Méthode de provision client :

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont constituées, spécifiquement, pour couvrir les risques encourus de retard d'encaissement par rapport à l'échéance normale ou d'irrécouvrabilité totale ou partielle. La provision est constatée au cas par cas.

Note nº 20 : Autres créances. — Les autres créances regroupent des créances de nature fiscale et sociale, des subventions à recevoir et des créances diverses.

	31/03/05	31/03/04
Avoirs à recevoir	4	
Avances et acomptes salariés	4	73
Créances sociales	1	
Produits à recevoir		
Subventions à recevoir	617	906
Crédits d'impôts, IFA	1 445	967
T.V.A. récupérable	297	33
T.V.A. crédit à recevoir	243	111
T.V.A. collectée		
Compte courant et réserves factor	283	
Débiteurs divers	13	16
Total valeur brute	2 907	2 106
Provision	0	0
Total valeur nette	2 907	2 106

— Détail des subventions à recevoir :

Projet	Themost	Arc	Pat	Platon	Force	Rotor	Total
Subvention attribuée	248	30	305	35	85	282	985
Versement perçu	189	20	102		43	14	368
A recevoir	59	10	203	35	42	268	617

Le versement de ces subventions devrait aboutir sur l'exercice 2005/2006 à la suite de la finalisation des projets hormis la PAT qui est conditionnée à l'embauche de 40 salariés.

— Créances de nature fiscale et sociale :

Crédit d'impôt recherche	Montant	Année
	1 374	2001
	36	2004
Sous-total	1 410	

Crédit d'impôt formation	Montant	Année
	1	1999
	7	2001
Sous-total	8	

Impôt forfaitaire annuel	Montant	Année
	19	2003
	4	2004
	4	2005
Sous-total	27	
Total	1 445	

Le groupe a obtenu le remboursement du crédit d'impôt recherche 2000, soit 704 K€ le 15 juillet 2004. Le crédit d'impôt recherche 2001 a fait l'objet d'un rachat de créance par la BDPME en avril 2005 à hauteur de 900 K€.

L'IFA versé par le groupe le 15 mars 2002, n'ayant pas pu être imputé au 31 mars 2005, a été passé en charge.

Compte tenu des déficits fiscaux du groupe, une provision pour risque de perte des IFA versés a été constatée à hauteur de 26 K€ (Cf. note 27).

Parmi les créances relatives à la T.V.A. figure une demande de remboursement de crédit de T.V.A. pour 163 K€.

Il est à noter que la société Highwave, contrairement à la société Da-Lightcom, n'a pas opté pour le la valorisation du crédit d'impôt recherche sur l'année 2004.

Note nº 21 : Valeurs mobilières de placement :

	31/03/05	31/03/04
VMP	537	289
Plus-value latente	0	21
Total	537	310

Note nº 22 : Disponibilités. — La trésorerie se répartit en :

	31/03/05	31/03/04
Dépôts à terme	0	0
Livret bancaire	470	1 917
Soldes bancaires	402	729
Intérêts courus	1	10
Caisses	0	1
Total	873	2 657

Note nº 23 : Charges constatées d'avance :

	31/03/05	31/03/04
Sous traitance		
Crédit-bail	73	115
Loyers	50	20
Entretiens et réparations	5	0
Entretien et assistance matériels informatiques	5	35
Assurances	52	18
Divers	4	0
Honoraires et commissions	13	12
Total	202	200

Note nº 24 : Etat des échéances des créances :

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances clients	596	596	
Clients douteux ou litigieux	3 421	3 421	
Avoirs à recevoir	4	4	
Avance et acomptes salariés	4	4	
Créances sociales	1	1	
Subventions à recevoir	617	414	203
Impôts/bénéfices	1 445	1 445	
T.V.A.	540	540	
Débiteurs divers	13	13	
Compte courant et réserves factor	283	283	
Charges constatées d'avance	202	202	
Total général	7 126	6 923	203
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

2. – Bilan passif.

Note nº 25 : Capital et primes d'émission/variation des capitaux propres :

	Capital	Prime	Réserves	Résultat de l'exercice	Subvention investissement	Ajustement valeur titres Dalight	Report à nouveau	Total capitaux propres
Situation clôture N-1	4 198	131 738	132	– 14 250			– 109 070	12 748
Augmentation capital Strata	24	51						
Augmentation capital suite acquisition Dalight	2 720	5 780				16 660		
Affectation résultat				14 250			– 14 250	
Imputation frais émission Dalight sur prime								
Variation réserve capitalisation crédit-bail			624					
Résultat consolidé				– 39 387				
Subvention d'investissement					205			
Solde à la clôture	6 942	137 569	756	– 39 387	205	16 660	– 123 320	– 575

Au cours de l'exercice, le capital social a été porté de 4 198 117,84 à 6 942 153,28 €.

Actions composant le capital	31/03/05	31/03/04
Nombre d'actions	86 776 916	52 476 473
Nominal	0,08	0,08

Actions composant le capital	31/03/05	31/03/04
Capital (euros)	6 9 42 153,28	4 1 98 117,84

Les primes d'émission ont été portées de 131 738 K€ à 137 569 K€.

— Bons de souscription de part de créateur d'entreprise (BSPCE) et bons de souscription d'actions (BSA) :

	Emission de BSPCE	Emission de BSA	Emission de BSPCE	Emission de BSA	Emission de BSPCE	Emission de BSA	Emission de BSA
Date de l'assemblée générale ayant décidé l'émission des bons	12/03/99	12/03/99	11/01/00	11/01/00	15/05/00	19/06/00	29/01/02
Date de l'attribution des bons	12/03/99	12/03/99	11/01/00	11/01/00	15/05/00	19/06/00	29/01/02
Nombre de bons émis	4 780	1 100	13 841	1 600	72 000	386 306	8 875 000
Nombre de bons attribués	4 780	1 100	13 841	1 600	72 000	386 306	8 875 000
Prix d'exercice du bon	18,29 €	18,29 €	51,83 €	51,83 €	29,7 €		0,9 €
Durée d'exercice	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	30 jours	5 ans
Nombre de personnes concernées	7	4	12	4	1	1	6 (*)
Nombre d'actions auxquelles les bons attribués donnent droit	528 660	121 680	276 820	32 000	72 000	386 306	8 875 000
Nombre d'actions souscrites au 31 mars 2004	528 444	121 237	25 560	2 000		386 306	
Nombre d'actions restant	216	0	251 260	30 000	72 000	0	8 875 000

(*) L'émission des BSA réalisée lors de l'assemblée générale du 29 janvier 2002 est liée à l'opération de re-financement de la société. Ces BSA ont été attribués aux souscripteurs des obligations, soit 6 sociétés d'investissement.

L'exercice de la totalité des bons détenus, représenterait une augmentation du nombre d'actions de la société de 9 228 919, soit 10,63 % du capital social.
Toutefois, le cours de l'action Highwave s'élevant à 0,47 € au 31 mars 2005, et en raison du dépassement de délai pour les bons du 12 mars 1999, la probabilité de levée des bons est nulle.

— Options de souscription d'actions :

Nature du plan	Plan de souscription 2000			Plan de souscription 2004
Date d'adoption du plan	24/07/00			26/02/04
Date des attributions au titre du plan	24/07/00	01/09/00	17/01/01	26/02/04
Date de départ d'exercice des options	25/07/02	01/09/02	18/01/03	26/02/04
Date d'expiration de la période de levée d'options	24/07/08	31/08/08	17/01/09	26/02/14
Prix de souscription	86,90 €	134,31 €	124,74 €	0,57 €
Options en circulation au 31 mars 2001	26 600	21 975	171 310	
Options annulées au cours de l'exercice clos 31 mars 2002	– 9 275	– 1 757	– 68 869	
Options en circulation au 31 mars 2002	17 325	20 218	102 441	
Options annulées au cours de l'exercice clos 31 mars 2003	– 12 425	– 9 505	– 72 864	
Options en circulation au 31 mars 2003	4 900	10 713	29 577	
Options annulées au cours de l'exercice clos 31 mars 2004	1 400	2 294	12 407	
Options en circulation au 31 mars 2004	3 500	8 419	17 170	3 810 000
Personnes concernées au 31 mars 2004	20	21	36	19

Nature du plan	Plan de souscription 2000			Plan de souscription 2004
Dont membres du directoire	0	0	0	2

Le capital potentiel pouvant résulter de l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions consenties aux salariés de la société Highwave au titre des décisions du conseil d'administration du 24 juillet 2000, 1er septembre 2000, 17 janvier 2001 et de la réunion du directoire du 26 février 2004 s'élèverait à 3 839 089 actions représentant 4,52 % du capital au 31 mars 2005.
Dans le cas de la conversion de la totalité des BSA, BSPCE, et de l'exercice de la totalité des options en cours au 31 mars 2005, 13 067 565 actions pourraient être créées, soit une augmentation de capital potentielle de 15,05 %. En revanche, compte tenu du cours de l'action de l'ordre de 0,47 € au 31 mars 2005, la probabilité d'exercice des bons et des stocks options se limite aux options crées le 26 février 2004, soit donc une création de 3 810 000 actions représentant 4,39 % du capital social au 31 mars 2005.

Note nº 26 : Avances. — Elles correspondent à des aides accordées par l'Etat ou la région :

	31/03/05	31/03/04
Avance conditionnée	21	42
Avance Datar	113	
Avance Anvar	636	
Avance remboursable région	600	600
Avance remboursable Copoldyn	119	119
Total	1 489	761

L'avance conditionnée de 21 K€ sera définitivement remboursée au cours du prochain exercice.

L'avance Datar fait l'objet d'un remboursement annuel de 28 K€ ; elle sera en conséquence totalement remboursée le 30 mars 2009.

L'anvar a accordé :

— une première avance de 521 K€ remboursable en trois échéances annuelles ;

— une deuxième avance de 115 K€ remboursable en deux échéances (40 K€ le 31 mars 2006 et 75 K€ le 31 mars 2007).

L'avance région de 600 K€ a été accordée en mars 2004. Le remboursement se fera par échéance trimestrielle à compter d'avril 2006, sur une durée de 7 ans.

L'avance Copoldyn est remboursable à compter de mai 2006.

Note nº 27 : Tableau de suivi des provisions. — Les tableaux ci dessous traduisent le dénouement des provisions du dernier exercice ainsi que les nouvelles provisions valorisées sur l'exercice courant.

— Méthode de provision pour risques et charges : Les provisions sont constituées dès leur identification. Elles sont calculées d'après leur coût estimé.

— Détail de la provision pour risques et charges :

Risques et charges	Provisions au 31/03/04	Dotations	Reprise de provision utilisée	Reprise de provision non utilisée	Provisions au 31/03/05
Plan social 4	469		469		0
Engagement retraite	5				5
Recours Prudhommes Trégastel	433			433	0
Litiges salariés les Ulis	75				75
Charges sortie des Ulis	269	773	119		923
Risque de reverser subv. Datar	532				532
Risque de perte Meille	0	12			12
Risque de perte IFA	49	9	31		27
Due diligences	200		200		0
Divers litiges salariés	53		15	35	3
Divers	19		4	3	12
Risque de change	18	13			31
Total	2 122	807	838	471	1 620

Le plan social 4 initié sur l'exercice précédent est désormais clos. La provision n'était pas enregistrée en provision pour risques et charges au 31 mars 2004, mais dans le compte personnel, autres charges à payer. La reprise de provision a donc été comptabilisée au crédit du compte de salaire.

Au 31 mars 2005, la provision pour engagement de retraite s'élève toujours à 5 K€.

Par arrêt du 19 octobre 2004, les salariés de Trégastel ont été déboutés de leurs demandes par la Cour d'appel ; la provision de 433 K€ a donc été reprise en totalité.

La provision concernant le litige avec les salariés des Ulis est maintenue dans l'attente de l'évolution de l'affaire.

Un accord sur la vente du bâtiment inexploité des Ulis devrait aboutir sur l'exercice 2005/2006. Ont donc été provisionnés en conséquence : les loyers restants à courir ainsi que l'indemnité de résiliation due au bailleur, les frais de commercialisation et quelques charges annexes, soit une provision globale de 923 K€.

La provision de 532 K€ pour risque de reversement du tiers encaissé de la subvention Datar a été maintenue.

La provision pour risque de perdre l'IFA a été ajustée en tenant compte d'une provision complémentaire de 9 K€ concernant l'IFA 2004 et 2005 et d'une reprise de provision sur l'IFA 2002 définitivement perdu faute de n'avoir pu être imputé.

La provision pour « due diligences » a été reprise sur l'exercice courant pour un montant de 200 K€, celles-ci ayant donné lieu à facturation définitive.

Les dettes et créances libellées en devises sont ajustées au cours de clôture de l'exercice de la devise. Ces ajustements sont identifiés dans les comptes écarts de conversion actif et passif du bilan. Par application du principe de prudence, le montant de l'écart de conversion actif (31 K€) fait l'objet d'une provision pour pertes de change comptabilisée en charges financières. Une dotation complémentaire de 13 K€ a donc été valorisée pour ajuster la provision existante au 31 mars 2004.

Les provisions qui auront un effet sur la trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2006 sont les suivantes :

Provision pour risques et charges :	
Fermeture du site des Ullis	923
Total	923

Par ailleurs, les provisions pour risques sociaux pourront avoir un impact sur les comptes, mais le montant éventuel ne sera connu qu'au terme de la procédure contentieuse.

Note nº 28 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés. — Les dettes fournisseurs sont toutes exigibles à moins d'un an.

	31/03/05	31/03/04
Fournisseurs	1 433	846
Fournisseurs, factures non parvenues	361	200
Sous-total	1 794	1 046
Fournisseurs d'immobilisations (y compris FNP)	957	
Total	2 751	1 046

Le compte fournisseurs d'immobilisations comprend pour 947 K€ des factures non payées à la date de clôture ou bien des factures à recevoir concernant les frais de prise de contrôle de la filiale Dalight.

Note nº 29 : Dettes fiscales et sociales :

	31/03/05	31/03/04
Rémunérations dues	7	88
Comité d'entreprise	1	3
Provision pour congés payés	304	315
Personnel, autres provisions et charges à payer	178	38
Charges à payer de restructuration	0	469
Dettes liées aux frais de personnel	490	913
Organismes sociaux	345	285
Charges sur congés payés	124	137
Autres provisions et charges	46	65
Dettes liées aux charges sociales	515	487
Taxe d'apprentissage	6	34
Taxe formation professionnelle	10	8
Effort construction	14	11
Taxe professionnelle	50	37
Organic	7	5
Tvts et handicapés	10	6
Etat, autres charges à payer	744	16
Dettes fiscales	841	117
Total	1 846	1 517

Le poste « Etat, autres charges à payer » de 744 K€ correspond en particulier à une dette provenant :

— d'un redressement de taxe professionnelle suite notamment à la perte du bénéfice d'une exonération temporaire : 270 K€ ;

— d'une dette Urssaf : 344 K€.

Le groupe a sollicité la commission des services des chefs financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale afin d'obtenir des délais de paiement concernant le règlement du redressement de taxe professionnelle et de la dette Urssaf. Un plan d'apurement, tenant compte du reliquat de crédit d'impôt recherche à recevoir de 248 K€, a donc été établi sur la base du versement de mensualités de 50 K€.

Note nº 30 : Etat des échéances des dettes :

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	Plus un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédits	75	61	14	
Emprunts et dettes fin diverses	(*) 7 159	847	3 115	3 197

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	Plus un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Acomptes clients et avoir à établir	131	131		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 751	2 751		
Personnel et comptes rattachés	490	490		
Sécurité sociale, autres organisations sociales	515	515		
Dettes fiscales	841	825	16	
Autres dettes	24	24		
Produits constatés d'avance	10	10		
Total général	11 996	5 654	17 650	3 197
Emprunts souscrits dans l'exercice				
Emprunts remboursés dans l'exercice	13			

(*) Dont 7 158 K€ correspondant à des dettes financières résultant de la capitalisation des crédits-baux.

D. – Informations relatives au compte de résultat.

Note nº 31 : Ventilation du chiffre d'affaires. — La reconnaissance du chiffre d'affaires est faite lors de la remise matérielle du bien, c'est à dire lors de l'expédition de la marchandise au client.

	31/03/05	31/03/04
Marchandises	0	0
Produits	3 485	2 771
Prestations de services	90	474
Total	3 575	3 245

Note nº 32 : Ventilation de l'effectif moyen. — Le personnel inscrit dans les livres du groupe au 31 mars 2005 est de 78 personnes.

	31/03/05	%	31/03/04	%
Cadre	27	49,43	37	47,44
Non cadre	32	50,57	41	52,56
Total	59	100,00	78	100,00
Charges de personnel	3 393		4 656	

A noter que l'effectif moyen des sociétés acquises n'est rapporté que pour 1,5 mois de présence.

Compte non tenu de cette proratisation, l'effectif moyen du groupe est de 87 personnes sur le dernier exercice.

Note nº 33 : Calcul de marge, après retraitement de la dévaluation des stocks après ajustement aux prix du marché. — Le tableau ci-dessous décrit le niveau de marge qui aurait été obtenu si les matières et composants avaient été achetés en flux tendu, et non prélevés sur stock au prix d'achat de l'époque. De ce fait, dans le tableau d'analyse des marges, les ajustements de prix marché ont été neutralisés pour 85 K€ et 1 083 K€.

Après les corrections portées au niveau de la production stockée et au niveau des achats consommés, la marge de production globale de l'exercice s'élève à 22,74 %.

	31/03/05	31/03/04
Production vendue	3 575	3 245
Production stockée	– 321	– 1 634
Correction rebuts		445
Ecart revalorisation prix marché	– 85	1 202
Production de l'exercice	3 169	3 258
Achats consommés	3 531	4 244
Correction rebuts		2
Ecart revalorisation prix marché	– 1 083	– 2 092
Achats consommés corrigés	2 448	2 154
Marge brute	721	1 104
Taux de marge	22,74 %	33,89 %

Note nº 34 : Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges :

	31/03/05	31/03/04
Reprise provision pour risques et charges	840	918
Reprise provision sur immobilisations	1 068	0
Reprise provision sur stocks et en cours	3 607	4 387
Reprise provision clients douteux	44	117
Total reprises sur provisions	5 559	5 422
Transfert de charges : stocks mis au rebut	0	447
Avantages en nature et assurance maladie	4	1
Assurances	0	11
Honoraires et commissions	0	3
Refacturation taxe foncière	36	22
Remboursement formation	3	0
Total transferts de charges	43	484
Total	5 602	5 906

Note 35 : Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitations :

	31/03/05	31/03/04
Amortissement sur immobilisations (1)	10 474	5 795
Provisions sur immobilisations	566	895
Provisions sur stock (2)	2 870	
Provisions pour risques et charges	794	285
Provisions pour dépréciation créances		73
	14 704	7 048

(1) Dont 5 300 K€ suite test de valeur.

(2) Les dotations aux provisions au 31 mars 2004 ont été valorisés en charges exceptionnelles.

Note nº 36 : Autres charges. — Les autres charges s'élèvent à 97 K€, dont 96 K€ versés au titre des redevances pour les brevets utilisés.

Note nº 37 : Résultat financier :

	31/03/05	31/03/04
Gains de change	83	86
Revenus de participations		
Produits de cession de VMP	27	72
Autres produits financiers	1	19
Reprise sur provisions et transferts de charges	0	38
Autres intérêts et produits assimilés	20	65
Escomptes obtenus	0	0
Total produits financiers	131	280
Dotation provision risque de change	12	0
Intérêts sur emprunts et dettes	312	4
Pertes de change	158	280
Intérêts sur affacturage	9	0
Total charges financières	491	284
Résultat financier	– 360	– 4

Note nº 38 : Résultat exceptionnel et dotations / reprises sur écart d'acquisition :

	31/03/05	31/03/04
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31	3 528
Produits de cession d'éléments d'actif	324	842
Reprise de provision R & C	54	
Quote-part subvention d'investissement	4	
Reprises de provisions exceptionnelles sur immobilisations	0	8 697
Total produits exceptionnels	413	13 067
Pénalités sur marchés	0	0
Pertes sur créance clients	64	
Amendes et pénalités exceptionnelles	95	33
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	269
Mise au rebut des stocks réalisée pendant l'exercice	0	446
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	713	9 987
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		3 322
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Total charges exceptionnelles	872	14 057
Résultat exceptionnel	– 459	– 990

Rappel :

— les produits exceptionnels sur opération de gestion de l'exercice précédant (3 528 K€) proviennent :

– du retraitement à l'actif d'une créance client (3 310 K€). Cette créance datant de 2001 et portant sur un client américain, considérée perdue sur l'exercice clos au 31 mars 2005 avait été passée définitivement en charges. Mais finalement le groupe n'ayant pas de certificat d'irrécouvrabilité (l'état américain maintenant la société en veille), la créance et la provision correspondante ont été ré-incluses à l'actif du bilan ;

– du retraitement de préloyers de financement (218 K€) ;

— le groupe a procédé sur l'exercice N-1 a d'importantes mises aux enchères de biens immobilisés générant ainsi une VNC et des mouvements d'amortissements exceptionnels important.

Les amendes correspondent en particuliers aux pénalités de retard sur le versement de la taxe professionnelle et sur les cotisations Urssaf.

Dotations et reprise sur écart d'acquisition :

Ecart d'acquisition brute	Dotation aux amortissements	Dotation aux provisions pour ramener le goodwill à sa juste valeur	Dotation aux provisions suite test de valeur	Reprise provisions	Ecart d'acquisition net
24 171	431	18 871	5 300	431	0

Note nº 39 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices. — Le solde d'impôt négatif de – 1 139 K€ se compose à hauteur de – 1 173 K€ par la régularisation du crédit d'impôt recherche négatif 2002 et 2003 (*), et à hauteur de 34 K€ par la charge constatant les pertes sur IFA.

	Montant	Impôts
Résultat courant	– 39 575	(*) – 1 139
Résultat exceptionnel et participation	– 459	0
Résultat avant IS	– 40 034	– 1 139

— pour rappel, les crédits d'impôts négatifs avaient été valorisés comptablement à tort sur les exercices comptables 2002-2003 et 2003/2004. Ils ont donc fait l'objet d'une écriture de régularisation dans les comptes 2004/2005 ;

— le total des déficits fiscaux (y compris les amortissements réputés différés) est d'environ 144 000 K€. Il n'a pas été constaté aucun actif d'impôts différés.

Note nº 40 : Engagements financiers :

— Engagements donnés :

	31/03/05	31/03/04
Echéances Dailly	48	
Caution en garantie sur emprunt	59	
Nantissement Sicav en garantie sur emprunt	51	
Convention de gage en garantie achat matériel	25	
Garantie sur matériel industriel pris en crédit-bail	2 146	2 133
Prime de cessation de collaboration des dirigeants	535	240
Total	2 864	2 373

Les garanties sur le matériel industriel pris en crédit-bail concernent un ensemble tour de fibrage, deux lasers et une soudeuse.

Il a été mis une place une garantie à l'attention des pricipaux dirigeants en cas de départ du groupe. Le doublement des primes de cessation de collaboration des dirigeants s'explique par le fait que que le cadre de cette garantie a été élargi à trois autres dirigeants.

Note nº 41 : Rémunérations des dirigeants :

— Rémunération des membres du conseil de surveillance : Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005, la composition du directoire et du conseil de surveillance ont été modifiés dans le dernier mois de l'exercice :

Montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance :

— exercice clos au 31 mars 2005 : néant.

Les membres du conseil de surveillance n'ont pas perçu de rémunération d'aucune sorte au titre de l'exercice fiscal clos le 31 mars 2005, à l'exception de M. Eric Delevaque. La rémunération versée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005 s'élèvent à 90 K€. Ces 90 K€ représentent le montant de sa rémunération en qualité de directeur scientifique salarié de l'entreprise entre le 1er avril 2004 et le 31 mars 2005.

Rémunération des membres du directoire du 1er avril 2004 au 1er mars 2005 :

Nom	Qualité	Véhicule	Rémunérations brutes (K€)	BSA BSCPE (nombre de titres)	Stock options (nombre de titres)	Jeton de présence (nombre de titres)	Levée effectuée	
							BSA BSCPE	Stock options
François Leraillez	président du directoire		120		1 000 000			
Sylvain Boj	directeur général		90	200 (a)	1 000 000			

Rémunération des membres du directoire du 1er mars 2005 au 31 mars 2005 :

Nom	Qualité	Véhicule	Rémunérations brutes (K€)	BSA BSCPE (nombre de titres)	Stock options (nombre de titres)	Jeton de présence (nombre de titres)	Levée effectuée	
							BSA BSCPE	Stock options
Sylvain Boj	président du directoire		120	200 (a)	10 00 000			
Yan Haentjens	vice-président du directoire		120					

Il n'existe pas d'avantage en nature pour les membres du conseil de surveillance ainsi que les membres du directoire.

E. – Evénements post-clôture.

Note nº 42 : Evénements postérieurs à la clôture et antérieurs à la date de l'assemblée générale :

— Les discussions engagées entre les actionnaires de la société Northlight Optronic AB et Highwave Optical Technologies se sont traduites par l'apport de 100 % du capital de Northlight Optronic AB ; cet apport étant rémunéré en totalité par l'émission d'actions nouvelles de Highwave Optical Technologies.

— L'apport a été valorisé à 16 020 K€ avec pour conséquence la création de 26 700 000 actions Highwave nouvelles. Ce rapprochement a été approuvé par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2005.

— Les avantages attendus sont :

– permettre d'améliorer la marge brute des sous-systèmes produits ;

– offrir aux clients le guichet unique pour l'ensemble optique de bout en bout, innover dans un champ élargi en regroupant les chercheurs et ingénieurs de ces technologies coopérantes ;

– combiner l'effort commercial fait dans des marchés différents.

Cette acquisition fait l'objet de données pro forma.

— Suite aux problèmes de continuité d'exploitation de la société évoqués plus haut (A - règles et méthodes comptables), les commissaires aux comptes ont déclenché une procédure d'alerte au mis de juin 2005 ;

— Suite au test de valeur global qui a conduit à une dépréciation complémentaire de 11 M€ dans les comptes consolidés, il est à noter qu'aucune dépréciation complémentaire n'a été constatée dans les comptes de Northlight Optronics AB car le groupe ne disposait pas de données suffisantes ;

— Le groupe a entamé une restructuration afin de le positionner idéalement dans la perspective des années futures. Après avoir intégré les 2 sociétés DA-LightCom et Northlight Optronics, le groupe met en place des synergies. Ces synergies se traduisent déjà par des produits qualifiés chez les différents clients des entités et certaines commandes de prototypes ont ainsi vu le jour. En termes d'effectifs, le groupe a lancé le 15 juin dernier un Plan de Sauvegarde de l'emploi chez Highwave Optical Technologies ainsi que des licenciements économiques chez Da-LightCom et sa filiale Micronic. Enfin, le Groupe met en place un plan d'action sur les points suivants :

– Consolidation de l'affacturage des comptes clients en France comme à l'étranger ;

– Mobilisation de créances au travers d'organismes financiers des PME.

F. – Données pro forma incluant l'acquisition de la société Northlight.

Les discussions engagées entre les actionnaires de la société Northlight Optronic AB et Highwave Optical Technologies se sont traduites par l'apport de 100 % du capital de Northlight Optronic AB ; cet apport étant rémunéré en totalité par l'émission d'actions nouvelles de Highwave Optical Technologies.

L'apport a été valorisé à 16 020 K€ avec pour conséquence la création de 26 700 000 actions Highwave nouvelles. Ce rapprochement a été approuvé par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2005.

Les avantages attendus sont :

— permettre d'améliorer la marge brute des sous-systèmes produits ;

— offrir aux clients le guichet unique pour l'ensemble optique de bout en bout ;

— innover dans un champ élargi en regroupant les chercheurs et ingénieurs de ces technologies coopérantes ;

— combiner l'effort commercial fait dans des marchés différents.

Cette acquisition a déjà fait l'objet d'un document E enregistré sous le numéro E.05-029 détaillant les conditions de ce rapprochement.

De la même façon, l'acquisition de la société DA-LightCom a fait l'objet d'un document E enregistré sous le numéro E.05-002.

1°) Modalités d'établissement des pro forma :

— Il est rappelé que les dates de clôture ordinaires des sociétés intégrées sont les suivantes :

- Highwave : 31 mars ;
- Da-LightCom : 31 décembre ;
- Micronic : 31 décembre ;
- Northlight Optronic AB : 31 décembre.

Les pro forma sont établis d'après les derniers arrêtés de comptes de résultat et de bilan des différentes sociétés établis sur une période de 12 mois tels qu'exprimés ci-dessus.

— Il est précisé que les données comptables de Northlight retenues ne sont pas les données consolidées : ses deux filiales n'exercent aucune activité. Dans ces conditions, les résultats des deux filiales de Northlight n'ont qu'un très faible impact financier sur les comptes et présentent des masses bilantielles non significatives.

— Principe de conversion en euros : Le compte de résultat Northlight sur 12 mois au 31 décembre 2004 est présenté après conversion selon le cours de change moyen 2004 soit 9,13146 couronnes suédoises pour 1 €.

Le bilan de Northlight au 31 décembre 2004 a été converti sur la base du cours de change au 31 décembre 2004 soit 1 € pour 9,0206 couronnes suédoises.

Ecart d'acquisition Northlight : 1re étape : calcul de la valeur des capitaux propres Northlight à la date de l'opération (soit le 15 avril 2005) :

Ce calcul a été établi d'après la situation mensuelle arrêtée au 30 avril 2005

Capital social Northlight au 30 avril 2005	1 475 563 SEK
Prime d'émission Northlight au 30 avril 2005	182 281 487 SEK
Report à nouveau Northlight au 30 avril 2005	– 82 222 150 SEK
Perte exercice 2004 Northlight	– 59 992 374 SEK
Perte du 1er janvier 2005 au 30 avril 2005 Northlight	– 19 275 424 SEK
Quote-part perte post 15 avril 2005 Northlight	– 2 409 428 SEK
Valeur capitaux propres au 15 avril 2005	24 676 530 SEK

Valorisation des capitaux propres selon le cours au 30 avril 2005 soit 1 € pour 9,1805 couronnes suédoises.

Capitaux propres Northlight au 15 avril 2005 = 2 688 K€

2e étape : Valorisation des apports au cours de l'action au jour de l'opération soit 0,47 € / action le 15 avril 2005.

26 700 000 actions nouvelles (*) 0,47 €/action = 12 549 K€.

3e étape : calcul écart d'acquisition

Capitaux propres au 15 avril 2005	2 688 K€
Apports titres Northlight	12 549 K€
Frais acquisition titres Northlight	648 K€
Ecart d'acquisition	10 510 K€

— Amortissement de l'écart d'acquisition : L'écart d'acquisition est amorti sur la base d'une durée de 7 ans.

A noter qu'il n'a pas été procédé à des test de valeur sur la société Northlight dans la mesure où le groupe n'avait pas le recul nécessaire ni ne disposait de données suffisantes.

Ecart d'acquisition Dalight : L'analyse de l'écart d'acquisition Dalight de même que son amortissement et sa dépréciation sont décrits dans la note 3.

2°) compte de résultat pro forma groupe au 31 mars 2005 sur 12 mois : Ce compte de résultat permet d'avoir une lisibilité de l'exploitation cumulée des 4 sociétés sur une année comptable.

	Highwave au 31/03/05 sur 12 mois	Micronic au 31/12/04 sur 12 mois	Dalight au 31/12/04 sur 12 mois	Northlight au 31/12/04 sur 12 mois	Régularisation suite consolidation	Comptes consolidés Highwave / Dalightcom/ Micronic/ Northlight au 31/03/05 sur 12 mois
Compte de résultat :						
Chiffre d'affaires net	3 489	732	547	2 634	– 253	7 149
Production stockée	– 319	– 10	– 12			– 341
Subvention exploitation	54		129	44		227
Autres produits	1			8		9
Reprise de provisions	5 559	2	17			5 578
Transfert de charges	39					39
Produits exploitation	8 823	724	681	2 686	– 253	12 661
Consommation provisions tiers	6 831	407	1 143	4 932	– 1 356	11 957
Impôts et taxes	395	17	29			441
Charges de personnel	3 211	527	881	4 017		8 636
Autres charges d'exploitation	97					97
Dotation aux amortissements / provisions	7 946	54	229	294	6 729	15 252
Charges d'exploitation	18 480	1 005	2 282	9 243	5 373	36 383
Résultat d'exploitation	– 9 657	– 281	– 1 601	– 6 557	– 5 626	– 23 722
Produits financiers	129		24	58	4	215
Charges financières	6 026	26	5	97	– 5 537	617
Résultat financier	– 5 897	– 26	19	– 39	5 541	– 402
Résultat courant avant impôts	– 15 554	– 307	– 1 582	– 6 596	– 85	– 24 124
Produits exceptionnels	355	4	34			393
Charges exceptionnelles	808	5	126			939
Résultat exceptionnel	– 453	– 1	– 92	0	0	– 546
Impôts société	– 1 141	2	– 36			– 1 175
Résultat net entrepris intégrés	– 14 866	– 310	– 1 638	– 6 596	– 85	– 23 495
Dotation amortissements écart d'acquisition Dalight					3 453	3 453
Dotation amortissements écart d'acquisition Northl.					1 501	1 501
Dotations provisions écart d'acquisition Dalight					24 171	24 171
Reprise provisions écart d'acquisition Dalight					3 453	3 453
Résultat net ensemble consolidé	– 14 866	– 310	– 1 638	– 6 596	– 25 757	– 49 167

Colonne 1 : CDR Highwave tels qu'exprimé dans les comptes sociaux lors de la clôture de l'exercice de 12 mois au 31 mars 2005.
Colonne 2 : CDR Micronic au 31 décembre 2004 tel qu'exprimé dans les comptes sociaux lors de la clôture de l'exercice de 12 mois au 31 décembre 2004.
Colonne 3 : CDR Dalight au 31 décembre 2004 tel qu'exprimé dans les comptes sociaux lors de la clôture de l'exercice de 12 mois au 31 décembre 2004.
Colonne 4 : CDR Northlight au 31 décembre 2004 tel qu'exprimé dans les comptes sociaux lors de la clôture de l'exercice de 12 mois au 31 décembre 2004.
Colonne 5 : Ensemble des écritures d'ajustement suite à la consolidation des différentes sociétés.
Colonne 5 : Groupe Highwave consolidé au 31 mars 2005 sur 12 mois.

3°) Bilan consolidé pro-forma du groupe au 31 mars 2005 :

Actif	Highwave (31/03/05) + Dalight (31/12/04) + Micronic (31/12/04) consolidés	Northlight au 31/12/04	Sommation (groupe Highwave Dalight Micronic après augmentation capital) + Northlight	Régularisation suite valorisation apport au taux jours acquisition (15/04/05 ; 0,47 €/action)	Ecart acquisition	Partage capitaux propres	Comptes consolidés Highwave/ Dalight/ Micronic/ Northlight au 31/03/05
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	8 269	1 093	9 362				9 362
Titres participation	16 668	11	16 679	– 3 471	– 10 510	– 2 688	10
Titres de participation Northlight			0				0
Ecart acquisition Northlight			0		9 009		9 009
Autres immobilisations financières	116		116				116
Total actif immobilisé	25 053	1 104	26 157	– 3 471	– 1 501	– 2 688	18 497
Stocks et encours	387	138	525		0	0	525
Avances et acomptes sur commande	45		45				45
Créances clients	646	682	1 328				1 328
Autres créances	2 853	175	3 028				3 028
Total créances	3 499	857	4 356	0	0	0	4 356
Valeur mobilières	96		96				96
Disponibilités	2 275	4 048	6 323				6 323
Compte bloqués		226	226				226
Charges constatés d'avance	226	140	366				366
Total actif circulant	6 528	5 409	11 937	0	0	0	11 937
Ecart de conversion actif	31		31				31
Total actif	31 612	6 513	38 125	– 3 471	– 1 501	– 2 688	30 465

Passif	Highwave (31/03/05) + Dalight (31/12/04) + Micronic (31/12/04) consolidés	Northlight au 31/12/04	Sommation (Groupe High. Dal. Micro. après augmentation capital) + Northlight	Regularisation suite valorisation apport au taux jours acquisition (15/04/05 ; 0,47 €/action)	Ecart acquisition	Partage capitaux propres	Comptes consolidés Highwave/ Dalight/ Micronic/ Northlight au 31/03/05
Capital	9 078	164	9 242			– 164	9 078
Prime émission	137 569	20 207	157 776			– 20 207	137 569
Prime d'apport Northlight			0				0
Capital souscrit appeleversé			0				0
Bon de souscription appelés VE			0				0
Prime apport Northlight	13 884		13 884	– 3 471			10 413
Réserves consolidés	16 660		16 660				16 660
Reserves consolidation Northlight			0				0
Réserves légales	132		132				132
Réserves diverses			0			0	0
Réserve consolidé / réconciliation GW Nortlight (1)			0			8 568	8 568
Réserve consolidé / réconciliation GW Dalight (1)	2 209		2 209				2 209
Réserve capitalisation	624		624				624
Report à nouveau	2 796		2 796				2 796
Report à nouveau (solde DB)	– 126 116	– 9 115	– 135 231			9 115	– 126 116
Résultat de l'exercice	– 41 070	– 6 596	– 47 666		– 1 501		– 49 167
Ecart de conversion		– 81	– 81				– 81
Subventions, équipements, regions	305		305				305
Subventions, équipements, regions	– 91		– 91				– 91
Capitaux propres	15 980	4 579	20 559	– 3 471	– 1 501	– 2 688	12 899
Provisions risques et charges	1 729		1 729				1 729
Provision risques et charges	1 729	0	1 729				1 729
Avances conditionnelles	1 495		1 495				1 495
Autres fonds propres	1 495	0	1 495		0	0	1 495
Dettes financières	7 548		7 548				7 548
Dettes fournisseur	2 857	956	3 813				3 813
Dettes fiscales et sociales	1 824	222	2 046				2 046
Acomptes reçus	54	756	810				810
Produits constate d'avance	95		95				95
Total dettes	12 378	1 934	14 312	0	0	0	14 312
Ecart conversion passif	30		30				30
Total passif	31 612	6 513	38 125	– 3 471	– 1 501	– 2 688	30 465

(1) Ces réserves de consolidation correspondant à la réconciliation des capitaux propres sachant que dans le cas de la consolidation de Dalight et de Northlight, le goodwill est calculé d'après la situation des capitaux propres arrêtés à des dates postérieures au 31 décembre 2004.

Colonne 1 : Bilan consolidé Highwave / Dalight / Micronic au 31 mars 2005 après apport des titres Northlight et retraitement des frais d'émission Northlight et Dalight en frais d'acquisition de titres.
Colonne 2 : Bilan Northlight au 31 décembre 2004 sur 12 mois.
Colonne 3 : Sommation colonne 1 et 2.

Colonne 4 : Régularisation des titres Northlight apportés suite à la valorisation de ceux-ci au cours de clôture de l'assemblée générale statuant sur cette acquisition.
Colonne 5 : Ecart d'acquisition.
Colonne 6 : Partage des capitaux propres.
Colonne 7 : Bilan consolidé Highwave / Dalight / Micronic / Northlight au 31 mars 2005 sur 12 mois après sommation des colonnes 3, 4, 5 et 6.
Ainsi les capitaux propres de Northlight calculés au :
— 15 avril 2005 (date d'acquisition) sont de 2 688 K€ ;
— 1er janvier 2004 sont de 11 256 K€.
Soit un ajustement pour réconciliation de 8 568 K€.
De même, les capitaux propres de Dalight calculés au :
— 17 février 2005 (date d'acquisition) sont de 1 753 K€ ;
— 1er janvier 2004 sont de 3 962 K€
soit un ajustement pour réconciliation de 2 209 K€.
4o) Tableau des flux de trésorerie Highwave / Dalight / Micronic / Northlight au 31 mars 2005 :

	Highwave 31/03/05	Dalight 31/12/04	Micronic 31/12/04	Northlight en K €	Ajustements, retraitements	Variation totale
Résultat net comptable	– 14 866	– 1 637	– 310	– 6 596	– 25 758	– 49 167
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité						
Dotations amortissement et provisions, hors actif circulant	10 918	331	54	294	35 854	47 451
Dotations amortissements sur immobilisations	3 719	331	54	294	35 854	40 252
Dotations provisions sur immobilisations	566					566
Dotations provisions sur titres participation	5 825					5 825
Dotations provisions sur risques et charges exploitation	795					795
Dotations provisions risque et charges financières	13					13
Reprises amortissements et provisions, hors actif circulant	– 1 908	0	0	0	– 9 278	– 11 186
Reprise provisions sur litiges	– 487					– 487
Reprise provisions pour risques et charges	– 353					– 353
Reprise immobilisations	– 1 068				– 9 278	– 10 346
Résultat sur cessions d'immobilisations	188	14	4	0		406
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	713	14	4			731
Produits des cessions d'éléments d'actif	325					325
Autre résultat exceptionnel		0	0	0		0
Reprise provisions exceptionnelles						
Quote-part subvention d'investissement viré au résultat		– 31				– 31
Marge brute d'autofinancement	– 5 468	– 1 325	– 252	– 6 302	818	– 12 527
Variation du BFRE	1 920	10	77	– 8		1 999
Variation du BFRHE	1 132	106				1 238
Flux net de trésorerie généré par l'activité	– 2 416	– 1 207	– 175	– 6 310	818	– 9 290
Titres de participation écart de consolidation	– 8 500				8 501	1
Acquisition autres immobilisations financières		– 179				– 179
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	– 1 478	– 69	– 7	– 182	– 9 493	– 11 229
Ecart d'acquisition					– 34 745	– 34 745
Cession d'immobilisations	546				3 083	3 629
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	– 9 432	– 248	– 7	– 182	– 32 654	– 42 523
Variation de capitaux propres	8 573	407		6 217	27 584	42 643
Augmentation des dettes financières	1 003	320	189		7 779	8 291
Remboursement des emprunts et dettes	– 23		– 43		– 711	– 777
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	9 555	727	146	6 277	34 652	51 357
Variation de trésorerie	– 2 293	– 728	– 36	– 215	2 816	– 456
Trésorerie ouverture	2 946	872	32	238		4 088
Trésorerie clôture	654	144	– 4	24	2 816	3 634
Incidence taux de change				– 1		– 1
Variation de trésorerie	– 2 292	– 728	– 36	– 215	2 816	– 455

Colonne 1 : Tableau des flux de trésorerie Highwave au 31 mars 2005 sur 1 an.
Colonne 2 : Tableau des flux de trésorerie Dalight au 31 décembre 2004 sur 1 an.
Colonne 3 : Tableau des flux de trésorerie Micronic au 31 décembre 2004 sur 1 an.
Colonne 4 : Tableau des flux de trésorerie Northlight au 31 décembre 2004 sur 1 an.
Colonne 5 : Ajustements et retraitements.
Colonne 6 : Variation totale.

96774

L'IMMOBILIERE HOTELIERE S.A.

Société anonyme au capital de 13 007 451 €.
Siège social : 119, rue de Paris, 92100 Boulogne Billancourt.
784 335 333 R.C.S. Nanterre.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Chiffre d'affaires consolidé (hors taxes).
(En milliers d'euros.)

	2005	2004	Variation à périmètre constant
Branche hôtellerie			
Premier trimestre	2 018	1 914	+ 5,43 %
Deuxième trimestre	2 036	1 914	+ 6,37 %
Total des deux trimestres	4 054	3 828	+ 5,90 %
Total chiffre d'affaires consolidé premier et deuxième trimestres	4 054	3 828	+ 5,90 %

96814